



Secrétariat de la CSS du Havre
Xavier BAUDE
pref-sp-havre-cabinet@seine-maritime.gouv.fr

Le Havre, le 6 décembre 2022.

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE ET DU HAVRE-ANTIFER
Compte rendu de la réunion du 6 octobre 2022**

La séance de la commission de suivi de site (CSS) de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer s'est tenue à la CCI du Havre, sous la présidence de M. Gilles QUENEHERVE, sous-préfet du Havre.

Préambule

Monsieur QUENEHERVE introduit la séance et présente l'ordre du jour. Il rappelle la nécessité de décliner son identité à chaque prise de parole pour faciliter la retranscription des propos dans le compte-rendu.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 10 mars et du 1^{er} juillet 2022 :

Le compte rendu de la séance du 10 mars n'appelle pas de remarque. M. CHAPELLE souhaite apporter une correction au compte rendu du 1^{er} juillet : c'est M. L'HERMITTE qui a demandé si la prise blanche est obligatoire pour les navires internationaux.

2. Point réglementaire – nouveautés réglementaires :

Mme VISTE expose les dernières nouveautés réglementaires, avec une sélection de quelques textes, dont la loi n° 2022-1158 du 16 août 2022 portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat. L'article 30 de cette loi mentionne que la CSS compétente sera informée du fonctionnement du terminal méthanier tout au long de son activité. Le sujet sera donc inscrit à l'ordre du jour des prochaines CSS.

Mme VISTE présente également le décret n° 2022-427 du 25 mars 2022 relatif au bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels. Ce décret précise le rôle du bureau d'enquête et d'analyse. Il s'agit d'une structure rattachée à l'Inspection générale de l'environnement et développement durable (IGEDD, ex-CGEDD). Ce bureau peut réaliser des enquêtes suite à des accidents sur les sites industriels, en fonction de la gravité, de la nature et de l'intérêt de l'accident. Le bureau peut émettre des recommandations à l'issue de l'enquête. Ensuite, l'exploitant a un délai de deux mois pour répondre aux recommandations. Mme VISTE précise qu'une enquête est en cours dans le secteur de Port-Jérôme.

Mme LÉROY, revient sur la loi pouvoir d'achat. Elle mentionne qu'un décret est également sorti le 29 septembre 2022 en complément de la loi.

3. Retour d'information sur la révision du PPI de la CIM de Saint-Jouin-Bruneval et du PPI du Havre :

Mme BLOQUEL présente la révision du PPI de la CIM de Saint-Jouin-Bruneval. Elle précise qu'il n'y a pas de changement majeur sur ce PPI, seuls restent concernés la CIM et deux communes. Elle précise que le périmètre et le cercle de danger n'a pas évolué, nécessitant une simple mise à jour du PPI et du PCS, avec un point particulier pour réviser le plan de bouclage.

Dans le cadre de la révision du PPI, il est apparu nécessaire de prendre en compte le parking de la plage, car un public important y stationne. Un projet d'aménagement du parking est en cours d'étude qui

pourrait se traduire par la mise en place d'une signalétique et d'une réflexion pour faciliter son évacuation. Il y a également des réflexions en cours pour relocaliser le poste de secours et le poste de commandement lequel pourrait être basé à la mairie de Saint-Jouin-Bruneval. Les points de rassemblement sont également à l'étude, pour permettre d'évacuer les personnes qui n'ont pas de moyen de transport.

Il reste à consolider et réviser le PPI avant de lancer la consultation auprès du public. La consultation des services et de la population doit intervenir en fin d'année 2022. L'objectif reste de rédiger une plaquette d'information à la population et d'organiser un exercice en 2023.

M. LE TOUZÉ demande si l'ensemble du parking sera impacté et indique que le temps d'évacuation sera long. Mme BLOQUEL précise que le parking de la plage est bien concerné par le périmètre de danger. Le risque et les consignes à tenir en cas d'alerte ne sont pas suffisamment connus et affichés. Mme VISTE complète les propos en précisant que le parking est bien dans le rayon du PPRT. Une disposition du PPRT oblige à aménager le parking pour en faciliter l'évacuation. Dans les scénarios de risque, l'apparition du boil over se produit après un incendie de plusieurs heures (5 heures). Cette cinétique lente laisse donc du temps pour évacuer la zone et le parking.

M. CHAPELLE demande si l'effet panique a été pensé, car la population ne sait pas nécessairement comment réagir en cas d'accident. Il demande comment sensibiliser la population pour qu'elle ne panique pas. Mme BLOQUEL précise qu'un travail de long terme doit être effectué pour améliorer l'information sur site et l'affichage notamment en plusieurs langues. La signalétique doit permettre de fluidifier l'évacuation. Par ailleurs, les forces de l'ordre seront présentes pour organiser et canaliser l'évacuation.

En réponse à la question posée par M. CHAPELLE, Mme BLOQUEL confirme que le périmètre de danger pour un aléa thermique est de 1677 mètres.

M. LE TOUZÉ demande comment est pris en compte la présence de la plaisance ou de voiliers. Mme BLOQUEL précise que dans l'élaboration du PPI, la Préfecture maritime est associée aux travaux. Des mesures seront prises à terre et en mer. M. LE TOUZÉ demande si les odeurs sont prises en compte. Mme BLOQUEL indique qu'il y a deux aléas (surpression et thermique) et que les odeurs ne sont pas prises en compte dans le PPI.

L'assemblée pose plusieurs questions sur la toxicité des fumées en cas d'incendie et de leur prise en compte dans le PPI. M. MICHEL précise que les feux de cuvettes sont examinés pour des dépôts pétroliers. La fumée n'est pas toxique, car il s'agit de monoxyde de carbone.

La présentation du PPI du Havre est reportée à la prochaine séance, le 8 décembre.

4. Rappel sur les missions d'ATMO Normandie :

M. CORTINOVIS présente le réseau de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire havrais.

M. LE TOUZÉ est surpris de voir qu'un capteur est installé à côté de la plage. M. CORTINOVIS confirme que cela permet de mailler le territoire et d'avoir une cartographie plus exhaustive.

M. BRUNEAU remercie Atmo Normandie pour sa présentation. Il note l'expertise et la technicité nécessaire pour effectuer des relevés atmosphériques. Il attire l'attention sur la nécessité de mesurer les conséquences des activités humaines sur la santé, et sur l'opportunité de créer un observatoire pour avoir des informations objectives sur la santé et l'environnement pour le bassin de vie. En effet, il faut être en capacité de donner des informations fiables à la population pour lever toute inquiétude. M. LEBOUARD précise que l'impact sanitaire de la qualité de l'air est bien étudié en France et que l'ARS Normandie a intégré très tôt ces données (depuis les années 90).

M. ADAM demande si des mesures de température sont mises à disposition. M. CORTINOVIS confirme qu'il y a des mesures de température sur le mat de Caucriauville. Ces données ne sont pas diffusées sur le site internet, mais elles peuvent être communiquées sur demande.

Mme LEROY confirme que les données de Atmo Normandie sont à la disposition de tous. Elle souligne que la participation financière des communes est inégale.

5. OSILUB – bilan 2021 :

M. DOSNON présente le bilan déchets de OSILUB pour l'année 2021. Il précise notamment qu'un travail est en cours avec la DREAL pour se mettre en conformité sur le dépassement des valeurs limites des concentrations moyennes d'oxydes d'azote (slide n° 15).

M. REVEILLERE demande si ce sont les eaux de Norville qui sont utilisées pour le réseau d'eau et comment OSILUB parvient à réduire la consommation d'eau. M. DOSNON indique que OSILUB utilise plus de 50% de l'eau industrielle pour fabriquer de la vapeur. OSILUB a réduit sa consommation d'eau en se raccordant au réseau de vapeur de SEDIBEX, qui traite des déchets dangereux par incinération à plus de 1000 degrés. SEDIBEX a besoin de refroidir des fumées lors de lavage de gaz ce qui produit de la vapeur laquelle est diffusée aux industriels qui en ont besoin.

Mme LEROY signale que beaucoup d'eau est prélevée à Norville pour différents projets industriels, ce qui risque de faire baisser le niveau de la nappe phréatique. Elle souhaite revenir sur la diapositive n° 9 et sur la notion de carburant marine. Concernant le Diesel produit, M. DOSNON précise qu'OSILUB le vend exclusivement à des fabricants de carburants marins qui réalisent un blend à partir de différentes coupes pétrolières afin de mettre à la consommation un carburant respectant les 0,5 % de soufre. Le soufre est issu des lubrifiants moteurs usagés contenant des additifs plus ou moins soufrés. M. DOSNON précise également que l'oxydateur thermique est auto-therme, avec une très faible consommation de gaz naturel.

6. Retour d'information sur les résultats d'analyse du Lixiviat :

M. MICHEL présente un retour d'information sur les résultats d'analyse du Lixiviat. L'assemblée n'a pas de questions.

7. Divers :

M. MICHEL indique qu'un travail est en cours par les préfectures pour établir la liste des établissements prioritaires dans le cadre du plan de délestage électrique. L'arrêté préfectoral a été signé fin septembre. Chaque industriel aura une notification et saura s'il est prioritaire. La préfecture travaille également sur le délestage du gaz, avec pour objectif de faire remonter la liste des installations qui consomment beaucoup de gaz. GRTgaz a envoyé des questionnaires pour identifier les gros consommateurs et pour analyser les efforts que peuvent faire les industriels pour réduire leur consommation. Il précise que dans le cadre du délestage électrique, les installations SEVESO seuil haut ont reçu un message de vigilance pour maintenir les moyens de secours et pour tester les groupes électrogènes.

M. HAAS souhaite attirer l'attention sur le cas de SEDIBEX qui fournit en vapeur huit industriels. M. MICHEL confirme que SEDIBEX sera fourni en priorité en électricité.

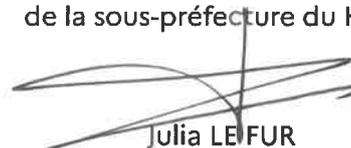
M. BRUNEAU demande si les maires vont être informés de la liste des entreprises prioritaires en cas de délestage. Mme BLOQUEL précise qu'il n'y a pas de diffusion de cette liste. Néanmoins, les industriels figurant sur la liste vont recevoir une notification.

M. BRUNEAU indique que le POI de TotalEnergies a récemment été déclenché. Il précise également qu'un accident est survenu récemment entre camion et un train sur la ZIP. Il souhaite un retour d'information sur ces deux points. M. QUENEHERVE précise que ces deux points seront mis à l'ordre du jour de la CSS du 8 décembre.

8. Conclusion :

L'ordre du jour étant épuisé, M. QUENEHERVE clôt la séance à 16h30. Il précise que la prochaine CSS aura lieu le 8 décembre 2022.

La Secrétaire Générale
de la sous-préfecture du Havre



Julia LEFUR

Annexe n° 1 : Liste des membres de la CSS et présence des membres à la CSS du 6 octobre 2022

Collège	Membres	Titre / structure	Présence
Administration	M. Gilles QUENEHERVE	Sous-préfet du Havre	Présent
Administration	M. Xavier BAUDE	Adjoint au chef de cabinet, sous-préfecture du Havre	Présent
Administration	Mme Sandrine DAGBERT	Adjointe à la cheffe du bureau collectivités locales et environnement, sous-préfecture du Havre	Excusée
Administration	M. Guillaume LERICOLAIS	Sous-préfet de Lisieux	Excusé
Administration	Mme Tiffany WEYNACHTER	Directrice du SIRACEDPC, préfecture de la Seine-Maritime	Excusée
Administration	M. Laurent MABIRE	Directeur adjoint du SIRACEDPC, préfecture de la Seine-Maritime	Excusé
Administration	Mme Ludivine BLOQUEL	SIRACEDPC 76 / Cheffe du bureau de la gestion de crise et de la planification	Présente
Administration	M. Stéphane MICHEL	DREAL Normandie / chef de l'UD Le Havre	Présent
Administration	Mme Nathalie VISTE	DREAL Normandie / adjointe au chef de l'UD Le Havre	Présente
Administration	M. Guillaume CHRETIEN	DDTM 76 / chargé de mission PPRT	Excusé
Administration	Mme Laetitia KUBIAK	DDTM76/SPERIC/ chargée d'études prévention des risques technologiques	Excusée
Administration	Mme Carole LANGRAND	DDTM76/ Cheffe du STH	Excusée
Administration	M. Miguel SANTIAGO	DDTM76/STH	Excusé
Administration	M. Philippe GARBE	DEETS	Présent
Administration	Mme Delphine BRILLAND	DEETS	Excusée
Administration	M. Jérôme LEBOUARD	ARS Normandie	Présent
Administration	Mme Aurélie VAN DUFFEL	ARS Normandie	Excusé
Administration	M. Sylvère PERROT	Commandant SDIS 76	Présent
Administration	M. Jacques ALLARDIN	SDIS 14	Excusé
Elus	M. Hubert DEJEAN de la BATIE	Vice-Président de la Région Normandie	Excusé
Elus	M. Florent SAINT MARTIN	Vice-Président du Département de la Seine-Maritime	Excusé
Elus	Mme Marie-Laure DRONE	Adjointe au maire du Havre chargée de la sécurité	Présente
Elus	M. Alban BRUNEAU	Maire de Gonfreville-l'Orcher	Présent
Elus	M. Marc GUERIN	Mairie de Gonfreville-l'Orcher / Adjoint au maire	Excusé
Elus	Mme Christine MOREL	Maire de Harfleur	Excusée
Elus	M. Dominique BELLENGER	Mairie de Harfleur / Ajoint au Maire	Présent
Elus	Mme Avelyne CHIROL	Maire de Rogerville	Excusée
Elus	M. Jean-Michel ARGENTIN	Maire de Oudalle	Excusé
Elus	M. Jacques DELLERIE	Maire de Sandouville	Excusé
Elus	Mme LEMOINE	Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville	Excusée
Elus	M. François AUBER	Mairie de Saint-Jouin-Bruneval	Excusé
Elus	M. Olivier HENRY	Mairie de Saint-Jouin-Bruneval / Adjoint au maire	Excusé
Elus	M. Nicolas PUBREUIL	CC du Pays d'Honfleur-Beuzeville	Excusé
Elus	Mme Martine HOUSSAYE	CC du Pays d'Honfleur-Beuzeville	Excusée

Riverains	Mme Annie LEROY	Ecologie pour Le Havre	Présente
Riverains	M. Xavier LEMARCIS	Ecologie pour Le Havre	Excusé
Riverains	M. Michel BRUNO	Eco choix	Présent
Riverains	M. Claude BLOT	Estuaire Sud	Présent
Riverains	M. Michel AUVRAY	Vice-président d'Estuaire Sud	Présent
Riverains	M. Jean-Pierre THOURET	Comité du quartier des neiges de défense et de protection de l'environnement	Excusé
Riverains	M. Arnaud LABAT	SOS Estuaire	Présent
Riverains	M. Mickaël BARON	Oxygène Estuaire	Présent
Riverains	M. André VALIN	Association des côtes blanches	Excusé
Riverains	M. François HAAS	CCI Seine-Estuaire	Présent
Riverains	M. Sébastien MORO	HAROPA Port / DT Le Havre	Présent
Riverains	M. Emmanuel LUDOT	HAROPA Port / DT Le Havre	Présent
Exploitants	M. Eric VERBRUGGHE	Directeur ALKION terminal Le Havre	Excusé
Exploitants	Mme Véronique DEFERT	Responsable QHSE d'ALKION terminal Le Havre	Excusée
Exploitants	M. Ludovic LE MAGUEROU	Directeur général CARE	Excusé
Exploitants	Mme Lucie GUITON	Directrice de site CARE	Présente
Exploitants	M. Philippe LESAGE	Directeur QHSE de CHEVRON ORONAITE SA	Excusé
Exploitants	M. Olivier CLAVAUD	Directeur industriel et logistique CHEVRON	Excusé
Exploitants	M. Alan JEANNE	Directeur des terminaux pétroliers CIM	Excusé
Exploitants	Mme Adeline FELDMAN	Responsable du département HSE et ASIP CIM du Havre et d'Antifer	Excusée
Exploitants	M. David PETITJEAN	Directeur de site SIBANYE-STILLWATER	Présent
Exploitants	M. Nicolas WOLTER	Chef du département QHSE SIBANYE-STILLWATER	Excusé
Exploitants	M. Nicolas ADAM	Directeur de LUBRIZOL Oudalle	Présent
Exploitants	M. Gilles MALICORNE	Manager conformité réglementaire LUBRIZOL Oudalle	Excusé
Exploitants	M. Jean-Léon ETCHEBES	Directeur de NORGAL	Excusé
Exploitants	M. Guillaume LEBERTOIS	NORGAL / responsable HSE	Présent
Exploitants	M. Guillaume LEGAY	SYNTHOMER / Directeur	Présent
Exploitants	M. Emmanuel HORLAVILLE	SEPP / Directeur QSE	Présent
Exploitants	M. Philippe DURAND	Directeur de SHMPP	Présent
Exploitants	Mme AUDE TOURRES	Directrice adjointe SHMPP	Excusée
Exploitants	M. Damien LEBAIR	Chef de centre SIGALNOR	Présent
Exploitants	M. Karim BENAOUA	Directeur général de TotalEnergies fluids	Excusé
Exploitants	M. Frédéric KRAUSER	Responsable QJSE-DD TotalEnergies fluids	Présent
Exploitants	M. Erwan KEROMEST	Directeur Total plateforme de Normandie	Excusé
Exploitants	M. Vincent DEMARGNE	Directeur adjoint, direction des opérations de raffinage, TOTAL plateforme de Normandie	Excusé
Exploitants	M. Johan LABBY	Directeur de YARA	Excusé
Exploitants	M. Marcel VADROT	YARA	Présent
Exploitants	M. Antoine GIRARDET	SUEZ RV VAL Estuaire / Directeur	Excusé
Exploitants	Mme Céline BENARD	SUEZ RV VAL Estuaire / Responsable de site	Excusé
Exploitants	Mme Marie VEREECKE	Directrice générale d'OSILUB	Excusée
Exploitants	M. Arnaud DOSNON	OSILUB / Responsable de site	Présent

Exploitants	M. François THUILLIER	Directeur général de SEDIBEX	Excusé
Exploitants	M. Benoît VALOGNES	Chef de service HSE SEDIBEX	Excusé
Exploitants	M. Laurent GALLIEN	SEREP / Directeur général	Présent
Exploitants	M. Alexandre MARTINET	SEREP / Directeur QHSE	Excusé
Exploitants	M. Samuel LEBAIN	ETRAES Environnement	Excusé
Salariés	M. Jean-Luc NAAS	Membre élu du CSSCT de ALKION TERMINAL	Présent
Salariés	M. Eric LE TOUZÉ	Membre élu du CSSCT de CHEVRON-ORONITE	Présent
Salariés	Mme Christèle DENEUX	Membre élu du CSSCT de CHEVRON-ORONITE	Excusée
Salariés	M. Thierry ROLLAND	Secrétaire du CSE LUBRIZOL Le Havre	Présent
Salariés	Mme Floriane LECOINTRE	Secrétaire du CSE LUBRIZOL Le Havre	Présente
Salariés	M. Sylvain CHAPELLE	SYNTHOMER	Présent
Salariés	M. Julien L'HERMITTE	Délégué du personnel de SHMPP	Excusé
Salariés	M. Olivier VAN RUYMBEKE	Membre élu du CHSCT de TOTAL Fluides	Excusé
Salariés	M. Gilles RECHER	Membre élu du CHSCT de TOTAL Fluides	Excusé
Salariés	M. Charles LEONARD	Délégué du personnel YARA	Excusé
Salariés	M. Franck VEILLON	Secrétaire du CHSCT de SEDIBEX	Excusé
Salariés	M. Stéphane LAINÉ	Membre du conseil d'administration de l'UL CFTC du Havre	Excusé
Salariés	M. Thierry DELPECHES	Représentant de l'UL FO du Havre (TOTAL PN)	Présent
Salariés	M. Franck QUEVAL	Représentant de l'UL CGT-FO Le Havre	Excusé
Salariés	M. Frédéric BICHOT	Membre élu du CHSCT de UL CGT HARFLEUR	Excusé
Pers. qualifiées	M. Jean-Paul LECOQ	Député de la Seine-Maritime	Excusé
Pers. qualifiées	Mme Virginie PAPE	ORMES	Excusée
Pers. qualifiées	M. Pascal MALLET	ORMES	Excusé
Pers. qualifiées	M. Jérôme CORTINOVIS	ATMO NORMANDIE	Présent
Pers. qualifiées	M. Michel REVEILLERE	AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	Présent
Pers. qualifiées	M. Jean-Michel VILLEVAL	SYNERZIP-LH - Délégué général	Présent